

Règlements

Général :

- Le (la) concurrent(e) doit porter son numéro dans son dos, par-dessus ses vêtements, de sorte qu'il soit visible.
- Le (la) concurrent(e) est responsable d'échauffer correctement son cheval dans les zones prévues à cet effet avant son épreuve.
- Un(e) concurrent(e) qui fait preuve d'une conduite antisportive, comme de l'intimidation ou de la violence physique ou verbale, tant en personne que sur les réseaux sociaux, sera disqualifié(e).
- Un mauvais usage du renforcement négatif ou positif abusif, causant de l'anxiété chez un cheval, peut mener à une déduction de 30 points.
- La sécurité prime lors de toutes les manipulations des chevaux dans le cadre de la compétition. Un concurrent peut-être disqualifié s'il fait preuve de comportement non sécuritaire sur le site, tel que, monter sans casque autour de l'écurie, promener son cheval sans tenir sa laisse, laisser un cheval en état d'anxiété dans les enclos et les boxes portatifs, laisser traîner du matériel dans les espaces communs, etc. Le comité se gardera un droit de veto quant à la décision d'expulsion d'un concurrent sur la base d'un comportement non sécuritaire.

En liberté :

- Le participant doit enlever le licol de son cheval quand la barrière de l'air de travail est bien fermée. Il doit également remettre le licol à son cheval avant d'ouvrir la barrière sous peine de disqualification.
- Un maximum de sept (7) minutes est alloué à chaque concurrent(e) pour réaliser son épreuve. La prestation est interrompue dès la fin du temps imparti.
- Le (la) concurrent(e) doit obligatoirement porter des chaussures fermées.
- Le (la) concurrent(e) peut utiliser un stick de liberté, une cravache de dressage ou un autre type de fouet et de chambrière de son choix en guise d'aide artificielle.

À cheval :

- Le port du casque est obligatoire.
- Pour les épreuves en cordelette, le cheval doit porter un filet, sidepool ou hackemore avec rênes pour des fins de sécurité. Une déduction de 2 points sera faite pour chaque usage des rênes.
- Le (la) concurrent(e) peut utiliser un stick de liberté, une cravache de dressage ou un autre type de fouet et de chambrière de son choix en guise d'aide artificielle.

Programme libre :

- Le programme libre ne doit pas durer plus de cinq (5) minutes.

- Il est interdit d'utiliser du feu, du matériel de jonglerie ou autre matériel de disciplines circassiennes. Bien que ce soit une épreuve libre, le contenu artistique présenté doit-être exclusivement équestre.
- Le costume doit être sécuritaire (chaussures fermées, aucun collier ou accessoire qui ne pourrait accidentellement se casser).
- Les concurrent(e)s désirant faire de la voltige ou monter sans casque doivent demander la permission au comité organisateur au moins un (1) mois à l'avance.
- Le (la) concurrent(e) doit envoyer la musique de son numéro identifiée comme suit : NOM_DU_CAVALIER_FREETSTYLE1(2 ou 3).mp3, en format MP3, à l'adresse courriel **ADRESSE** au moins un mois avant la compétition. Si le (la) concurrent(e) participe plusieurs fois au programme libre, il (elle) doit identifier les fichiers MP3 en ordre.